



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget

Question écrite n° 15191

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge M. le ministre de l'intérieur sur les économies qu'il compte mettre en oeuvre pour l'exercice de l'année 2013 au sein de son ministère. Le Gouvernement a demandé aux Français un effort de plus de 20 milliards d'euros pour l'année à venir. L'engagement de réaliser 10 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État a été pris devant les Français. Aussi, souhaiterait-elle connaître les économies que son ministère va réaliser pour l'année à venir.

Texte de la réponse

Le ministère de l'intérieur participe pleinement à l'effort engagé par le Gouvernement de maîtrise de la dépense publique. Le budget 2013 s'inscrit dans un cadre général fixé par le Gouvernement sur la période 2013-2015, dont l'objectif est de réduire les déficits publics tout en assurant le financement des priorités présidentielles et ministérielles. S'agissant de la gestion 2013, près de 400M€ de crédits de fonctionnement et d'intervention sont actuellement gelés, obligeant les responsables de programme à prioriser leurs actions et à faire des économies en gestion assises sur des efforts d'optimisation et d'efficience conséquents. A cet égard, les gains liés à la politique d'optimisation de la fonction achat sont notables. Au-delà, le programme ministériel de modernisation et de simplification, validé au printemps, porte un certain nombre de réformes de structure et des mesures de simplification ambitieuses, en administration centrale et déconcentrée, permettant de respecter les impératifs d'économies budgétaires tout en réaffirmant les missions prioritaires du ministère et la qualité du service rendu. C'est ainsi qu'une rationalisation des fonctions support, à l'échelon central comme territorial, sera mise en oeuvre afin de redéployer les ressources, notamment humaines, vers les missions situées au coeur des métiers, notamment la sécurité. Les fonctions budget/achat, communication, expertise juridique et informatique notamment seront profondément réorganisées afin de supprimer des doublons, de développer les mutualisations interservices et de clarifier les responsabilités. Des réformes de structures seront également mises en oeuvre dans l'administration déconcentrée ; la création des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) doit ainsi faire de l'échelon zonal, le niveau de gestion mutualisée des moyens territoriaux du ministère (police, gendarmerie, sécurité civile et préfetures).

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15191

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2013](#), page 138

Réponse publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9492